

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé
de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

20-03-13

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

F08213 PO 352

1. Intitulé du projet

DÉFRICHEMENT de 0,3500 HA de LANDES SUR LA COMMUNE DE CORNAS

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom COURVOISIER

Prénom CYRIL

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|---|
| JE NE SAIS PAS | DÉFRICHEMENT D'UNE SUPERFICIE DE 0,35 HA DE LANDES POUR INSTALLATION D'UNE PARCELLE DE VIGNE. |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

DÉFRICHEMENT DE 0,35 HA DE LANDES (LIEU-DIT LES CÔTES, COMMUNE DE CORNAS) PEUPLÉES DE PINS, CHÊNES VERTS, CHÊNES PUBESCENTS, GENEVRIERS ET BUISS.

4.2 Objectifs du projet

L'OBJECTIF DU DÉFRICHEMENT EST LA REMISE EN CULTURE DES TERRASSES EN VIGNE (AOC CORNAS) -

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

LES TRAVAUX PRÉVUS POUR DEUX HIVERS SERONT SÉQUENCÉS AINSI :

- HIVER 2013 - 2014 : DÉFRICHEMENT (ABATTAGE ET DÉBOUCHAGE) -
- HIVER 2014 - 2015 : BÉCHAGE , RÉFECTION DES MURETTES EN PIERRES SÈCHES ET PLANTATION .

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

VIGNE EN AOC CORNAS

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT
AUTORISATION DE PLANTATION DE VIGNE

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|----------------------------|-----------------------|
| SUPERFICIE DÉFRICHÉE | ENTRE 0,30 et 0,40 HA |
| SUPERFICIE DE LA PARCELLE | 0,4230 HA |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

COMMUNE CORNAS
LIEU-DIT LES CÔTES
PARCELLE B326

Coordonnées géographiques¹ Long. 4° 50' 09" 4 Lat. 44° 57' 34" 3

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

LANDES

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

ZONE ~~NATURELLE N~~ AGRICOLE Aa

PLU APPROUVÉ LE ~~25 JUIN~~ 12 FÉVRIER 2008 ~~ADAPTÉ~~
~~26 AVRIL 2002~~

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-----|-----|-------------------|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | | X | |
| en zone de montagne ? | | X | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | | X | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | | X | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | | X | |

| | | | |
|---|------------|------------|--|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | | X | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | | X | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | | X | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | | X | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | | X | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | | X | |
| dans un site inscrit ou classé ? | | X | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | X | | CRUSSE - SOYONS 2,5KM CHATEAUBOURG - CORNAS 2,5KM |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | | X | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|-----|-----|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | | X | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | | X | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | | X | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | | X | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | | X | |
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | | X | |

| | | | | |
|--------------------------------|--|---|---|---|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | X | | ENVIRON 0,35HA DE TAILLEIS, LANDES, PRE TRANSFORMÉ EN VIGNE |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | | X | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | | X | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | | X | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | | X | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | | X | |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | | X | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | | X | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | | X | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | | X | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | | X | |

| | | | | |
|---|--|--|---|--|
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses? | | X | |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | | X | |
| Pollutions | Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? | | X | |
| | Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ? | | X | |
| | Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | | X | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | | X | |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? | | X | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

JE PENSE QUE MON PROJET PEUT BÉNÉFICIER D'UNE DISPENSE D'ETUDE D'IMPACT POUR LES RAISONS SUIVANTES :

- IL S'AGIT D'UNE RENISE EN CULTURE D'ANCIENNES TERRASSES PRÉSENTANT UN INTÉRÊT VITICOLE CERTAIN.
- JE VAIS PRATIQUER LA CULTURE DE LA VIGNE SELON LES PRINCIPES BIOLOGIQUES (AB) RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.
- RESPECT DU PAYSAGE ET DU RUISSEAU. JE MAINTIENS UNE BANDE DE 5 À 10 M AU DESSUS DU CHEMIN ET UNE EN BORDURE DU RUISSEAU.
- PRÉVENTION DE L'ÉROSION PAR LA RÉFÉCTION DES PIRETTES EN PIERRES SÈCHES.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

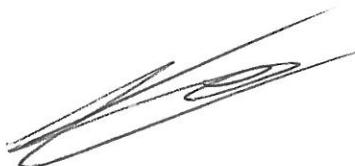
Fait à

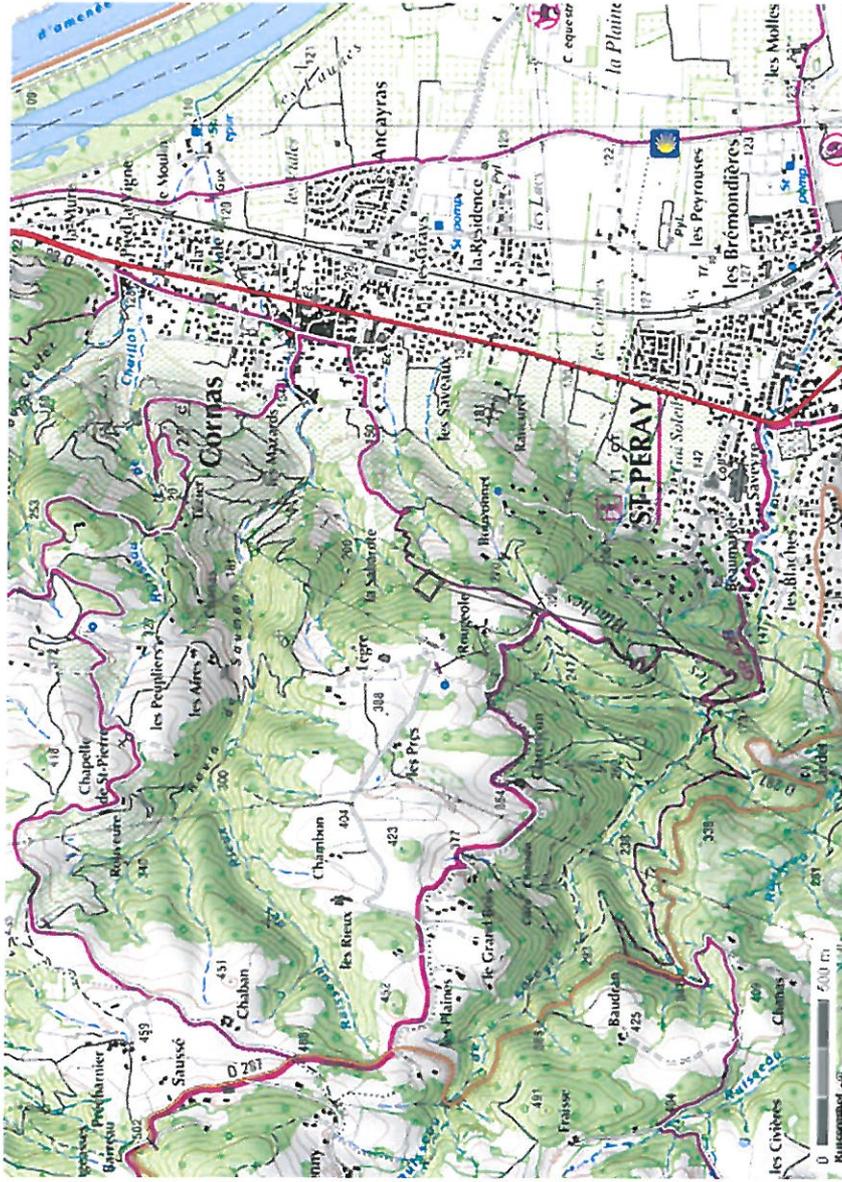
ST PERAY

le,

18 / 03 / 2013

Signature





Longitude : 4° 50' 09.1" E
Latitude : 44° 57' 34.3" N

PARCELLE B 326



Longitude : 4° 50' 09.1" E
Latitude : 44° 57' 34.3" N

prise de vue 2011



Longitude : 4° 50' 09,1" E
Latitude : 44° 57' 34,3" N

prise de vue 2011



ZONE À
DÉFRICHER
BONNES NON
DÉFRICHÉES

Longitude : 4° 50' 08.0" E
Latitude : 44° 57' 34.4" N

prise de vue 2011